



CTM

30 septembre 2019

CT MINISTERIEL DU 27 SEPTEMBRE 2019

Un ministère au régime sec !

Ce vendredi 27 septembre s'est tenu le CT de notre ministère de tutelle, le MTES, lors duquel la ministre Élisabeth Borne a présenté les orientations budgétaires ainsi que l'évolution des effectifs. Alors que le budget connaît une légère progression, il en va tout autrement des effectifs !

En effet, pour l'année 2020, le MTES connaîtra une diminution de 1769 ETP et de 3192 pour l'ensemble des années 2021 et 2022 !

Soit au total 4961 suppressions qui font suite aux 6314 subies entre 2015 et 2019, sans oublier les transferts massifs d'agents programmés vers d'autres ministères comme celui de l'Intérieur dans les 2 prochaines années.

Plus de 13 000 emplois perdus en 8 ans, près de 20% des effectifs du ministère !

Encore une fois, le ministère fera très bonne figure et sera le deuxième qui connaîtra la plus forte diminution d'effectifs derrière celui des Solidarité et de la Santé.

Effectifs DGAC 2020 : une stabilité en trompe l'œil Protocole 2020-2024 : feux verts du ministère

Quant à la DGAC en particulier, la ministre a annoncé un schéma d'emploi stable pour 2020. FO défendait une augmentation du schéma d'emploi pour l'ensemble des corps de la DGAC pour accompagner la forte augmentation du trafic. Pour autant, vu le contexte de la mise au régime sec du ministère, le pire est évité.

Lors du prochain CT DGAC du 8 octobre, nous devrions avoir des précisions quant à la ventilation par corps du recrutement d'effectifs. Conformément au rapport du sénateur Capo-Canellas, et confirmée par les propos de la ministre avant l'été, une priorité devrait être donnée au recrutement d'ICNA pour fournir les CRNA. Quelles seront les conséquences pour les autres personnels ?

Ce CTM a aussi été l'occasion pour la Ministre d'annoncer le début des négociations protocolaires dont le calendrier doit être précisé lors du prochain CT DGAC. Une fin de ces négociations est espérée pour la fin de l'année...

Loi de Transformation de la Fonction Publique - CAP

La loi TFP impose une refonte complète des méthodes de gestion entre l'administration et les OS pour les campagnes de mobilité et d'avancement.

De nouvelles méthodes doivent être discutées au travers des lignes directrices de gestion qui seront appliquées dès l'année 2020.

Ces lignes directrices ministérielles encadreront celles qui seront négociées et appliquées à la DGAC. A priori, on resterait sur plusieurs cycles annuels de mobilité avec une possibilité de campagne « au fil de l'eau » pour certains postes (en particulier d'encadrement).

FO confirme par ailleurs que la campagne de CAP d'automne aura bien lieu. Ce sera la toute dernière sous la forme actuelle.

Vos représentants: Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ VOUS

[!http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/](http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/)

